

Bourse Edouard Glissant

Conditions d'attribution

- être inscrit(e) à titre principal au moins en 2e année de doctorat, dans une école doctorale de l'Université Paris 8 ou de l'Université Paris Nanterre pour l'année universitaire 2018-2019. Les deux Universités sont membres de la ComUE Université Paris Lumières.
- présenter un projet de recherche sur le thème de la diversité culturelle, du partage des savoirs et la pluralité des expériences de pensée. Ces thématiques étant dans l'esprit des travaux d'Edouard Glissant.
- mener, si possible, des travaux de recherche de façon itinérante dans des environnements culturels différents

Les pièces du dossier :

- un CV,
- une présentation synthétique des principaux objectifs de la thèse,
- un résumé des travaux de la thèse,
- une lettre d'accompagnement de la personne en charge de l'encadrement de la thèse.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'école doctorale CLI (rlara@univ-paris8.fr) au plus tard le 11 octobre 2018.